

**Procès-Verbal du Comité Syndical du Syndicat
Intercommunal de la Région d'Arleux
du 1^{er} octobre 2025**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente, suite à la convocation du dix-huit septembre, sous la Présidence de Monsieur Thierry LEDENT, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes de ROUCOURT.

ETAIENT PRÉSENTS (12) :

AUBIGNY	L.DUBUS	/
BRUNÉMONT	/	/
BUGNICOURT	P.DUCCESCHI	/
CANTIN	/	/
ERCHIN	/	/
ESTRÉES	F.HERIN	/
FÉCHAIN	M. JASPART	/
FÉRIN	E. COYAUX	/
FRESSAIN	/	/
GÆULZIN	/	/
HAMEL	J. MOCQ	T. LEDENT
LÉCLUSE	R-E. CARLIER	/
MARCQ-en-OSTREVENT	J.M. RENARD	J.M. LEFEBVRE
ROUCOURT	P.ROSZYK	M.LENFANT
VILLERS-au-TERTRE	/	/

Administrateurs : Mme LEVRAY (CAF du Nord),
Techniciens SIRA : C. BOULET, V. MONSERGENT

12 élus présents, le quorum prévu à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales n'est pas atteint. Dans ces conditions, l'assemblée n'a pu valablement délibérer.

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 1^{er} octobre à quatorze heures trente, suite à la deuxième convocation du vingt-cinq septembre, sous la Présidence de Monsieur Thierry LEDENT, le Comité Syndical s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, au sein des locaux du SIRA situé au 34 rue du Bias à ARLEUX (59151).

ETAIENT PRÉSENTS :

E. COYAUX (FERIN), D.BIGET (FRESSAIN), T. LEDENT (HAMEL), J.M. RENARD (MARCQ-en-OSTREVENT), P ROSZYK (ROUCOURT), C.PLATEL (VILLERS-AU-TERTRE)

N° 2025-18 : Centre socioculturel intercommunal – Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 23 juin 2025.

Le Président rappelle que le procès-verbal du comité du 23 juin 2025 a été transmis avec les dossiers de préparation du comité de ce jour, dématérialisés le 18 septembre, à l'ensemble des conseillers et administrateurs et, aucune question n'ayant été transmise ou posée lors des 2 réunions du comité, il propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 23 juin 2025.

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le procès-verbal du Comité Syndical du 23 juin 2025

N° 2025-19 : Centre socioculturel intercommunal – Tarifs Pôle Adultes-Familles-Séniors

Mme Evelyne Coyaux, Vice -Présidente à l'action sociale présente les tarifs qui sont proposées par le pôle Adultes-Familles :

- **Marché de Noël de Bruges** (sortie du 29 novembre 2025) : Adultes : 15€/25€/35€*
Enfants : 8€/13€/18€*
- de 3ans : 5€
 - **Activités physiques et cognitives à destination des séniors** (12 séances les jeudis) : 48€ pour la session
 - **Marché de Noël d'Arras du 17/12/25** : 3€/6€/9€*
- * tarif réduit, tarif normal, tarif extérieur.

Sur le rapport de Mme Evelyne Coyaux et après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité de ses membres :

- **ADOPTE** les tarifs proposés.

CALENDRIER DES PROCHAINES REUNIONS

DATES	RÉUNIONS	HEURE	LIEU
Mercredi 12 novembre 2025	BUREAU SYNDICAL	18H30	Centre socioculturel
Mercredi 26 novembre 2025	COMITE SYNDICAL	18H30	HAMEL

Fait à Arleux le 1^{er} octobre 2025,

Le Président du SIRA,

Thierry LEDENT